

Séance ordinaire du 3 octobre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi trois octobre deux mille dix-sept à neuf heures vingt, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Janet Jones et Robert Maranda, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-13-65

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 octobre 2017.

CE-2017-13-66

Adoption du *Programme de cartes d'achat* [Document d'aide à la décision APP-2017-196](#)

Il est résolu d'adopter le *Programme de cartes d'achat*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-196, et permettre le déploiement de ce programme.

CE-2017-13-67

Autorisation de servitudes d'utilités et de commodités, d'abandon de servitudes de stationnement sur le lot 4 053 788 du cadastre du Québec, de création d'une servitude de stationnement sur une partie des lots 4 053 788 et autres de ce cadastre, d'abandon d'une servitude de non-construction sur les lots 5 559 972 et autres de ce cadastre et de création d'une servitude de circulation sur une partie des lots 4 053 788 et autres de ce cadastre et d'une servitude de passage, d'utilités et de commodités sur une partie du lot 4 053 788 de ce cadastre

[Document d'aide à la décision DEV-2017-019-R-1](#)

Il est résolu :

- d'amender la servitude de passage et de stationnement publiée sous le numéro 14 976 913 pour permettre l'abandon en partie d'une servitude de stationnement sur le lot 4 053 788 du cadastre du Québec et de la remplacer par une nouvelle servitude de stationnement garantissant 722 cases de stationnement pour les usagers du Centre des congrès et d'expositions de Lévis et le stationnement réservé pour le Cosmos, aux conditions inscrites à la fiche de prise de décision DEV-2017-019-R-1, les frais relatifs à être assumés par les autres parties concernées, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour

donner plein effet à la présente résolution;

- d'abandonner une servitude de non-construction sur l'ancien lot 3 934 915 de ce cadastre aujourd'hui remplacée par les lots 5 559 972, 5 559 973, 5 559 974, 5 559 975, 5 559 977, 5 559 978, 5 559 979, 5 559 980 et 5 717 601 de ce cadastre à la suite de la construction de la phase 2 du Centre des congrès et d'expositions de Lévis, aux conditions inscrites à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par les autres parties concernées, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'établir une servitude de circulation pour l'accès au stationnement des immeubles en copropriété (Proxi), à intervenir avec 9149-8329 Québec inc., 9180-6414 Québec inc. et Groupe commercial AMT inc., aux conditions inscrites à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par les autres parties concernées, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'établir une servitude de passage, d'utilités et de commodités, réelle et perpétuelle, permettant la libre circulation par tout mode, l'installation en tréfonds, l'entretien, la réparation et le remplacement de canalisation d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial, de conduite de distribution électrique, de câblodistribution, de téléphone, de fibre optique etc. à intervenir avec 9149-8329 Québec inc., 9180-6414 Québec inc., Groupe commercial AMT inc. et 5750 altitude 80, S.E.C, aux conditions inscrites à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par les autres parties concernées, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-13-68

Nomination d'un coordonnateur au service à la clientèle à la Direction des communications et du service à la clientèle

[Document d'aide à la décision GCH-2017-065](#)

Il est résolu de nommer monsieur Olivier Laviolette au poste cadre régulier à temps complet de coordonnateur au service à la clientèle à la Direction des communications et du service à la clientèle.

CE-2017-13-69

Aide financière à Maison de la famille Chutes Chaudière

[Document d'aide à la décision GRE-2017-217](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à Maison de la famille Chutes Chaudière, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-70

Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2017-219](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 550 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-71

Aide financière à Club cycliste de Lévis
[Document d'aide à la décision GRE-2017-220](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 500 \$ à Club cycliste de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-72

Aide financière à Corporation de développement communautaire de Lévis
[Document d'aide à la décision GRE-2017-221](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 550 \$ à Corporation de développement communautaire de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-73

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice d'Atelier occupationnel Rive-Sud inc.
[Document d'aide à la décision GRE-2017-225](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté et Robert Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice d'Atelier occupationnel Rive-Sud inc., le 21 septembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2017-13-74

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches
[Document d'aide à la décision GRE-2017-226](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville Ann Jeffrey et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Société canadienne de la sclérose en plaques section Chaudière-Appalaches, le 20 septembre 2017 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2017-13-75

Financement de la dépense relative au projet de réfection de la toiture du presbytère de Saint-Nicolas
[Document d'aide à la décision INF-BI-2017-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la compensation du projet de réfection de la toiture du presbytère de Saint-Nicolas au montant maximal de 65 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-06.

CE-2017-13-76

Lignes de transport alimentant Valero

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-089](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de signaler à Hydro-Québec que la Ville ne souhaite aucune autre structure additionnelle dans l'emprise de la ligne de transport alimentant Valero;
 - de signaler à Hydro-Québec que la réfection éventuelle de la ligne de transport alimentant Valero soit réalisée de façon beaucoup plus esthétique et adaptée au milieu urbain en utilisant les pylônes d'acier biternes.
-

CE-2017-13-77

Adoption du Règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage sur la rue Saint-Raphaël, ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-104](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage sur la rue Saint-Raphaël, ainsi qu'un emprunt, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2017-104. Ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage sur toute la longueur de la rue Saint-Raphaël, ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 428 200 \$ pour payer cette dépense, d'un terme de 15 ans, remboursable en partie par une taxe spéciale générale imposée et prélevée annuellement dans une proportion de 60,48 % sur tous les immeubles imposables du territoire de la ville, par une taxe spéciale de secteur imposée et prélevée annuellement dans une proportion de 23,86 % sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la Ville ainsi que par une compensation exigée et prélevée annuellement dans une proportion de 15,66 % du propriétaire de l'immeuble imposable situé dans le bassin de taxation identifié dans le règlement correspondant à la résidence privée pour aînés Villa mon repos.

CE-2017-13-78

Contrats de prêt à usage à intervenir avec Le squall, club de kayak, Le club de ski de fond St-Étienne inc. et Le club de ski de fond Ville-Guay

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-021](#)

Il est résolu de conclure les contrats de prêt à usage à intervenir avec Le squall, club de kayak, Le club de ski de fond St-Étienne inc. et Le club de ski de fond Ville-Guay, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-13-79**Modification du contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et en environnement de divers travaux de génie civil pour les années 2016, 2017 et 2018**

[Document d'aide à la décision APP-2017-179](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et en environnement de divers travaux de génie civil pour les années 2016, 2017 et 2018 (appel d'offres 2017-55-28), attribué par la résolution CV-2016-04-93, au montant de 140 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-179, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-13-80**Rejet des soumissions et annulation de l'appel d'offres pour les travaux de construction d'un mur de soutènement, du trottoir et de la main courante (rue Monseigneur-Bourget et Couvent Jésus-Marie, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision APP-2017-195](#)

Il est résolu d'annuler l'appel d'offres pour les travaux de construction d'un mur de soutènement, du trottoir et de la main courante (rue Monseigneur-Bourget et Couvent Jésus-Marie, secteur Lévis) (appel d'offres 2017-50-94), et de rejeter les soumissions relatives à ces travaux, et ce, pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision APP-2017-195.

CE-2017-13-81**Attribution du contrat pour la fourniture et l'installation d'un circuit d'appareils d'entraînement extérieur au parc des Chutes-de-la-Chaudière (secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision APP-2017-211](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et l'installation d'un circuit d'appareils d'entraînement extérieur au parc des Chutes-de-la-Chaudière (secteur Saint-Rédempteur, appel d'offres 2017-55-108), à Techsport inc., au prix de 115 900 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-13-82**Rejet de soumissions et annulation de l'appel d'offres pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur les rues J-K.-Laflamme (secteur Lévis) et Kelly (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

[Document d'aide à la décision APP-2017-216](#)

Il est résolu d'annuler l'appel d'offres pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur les rues J-K.-Laflamme (secteur Lévis) et Kelly (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2017-50-78) et de rejeter les soumissions relatives à ces travaux, pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision APP-2017-216.

CE-2017-13-83**Attribution du contrat pour les travaux d'agrandissement du Centre communautaire Le carrefour et décret de travaux**
[Document d'aide à la décision APP-2017-220](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'agrandissement du Centre communautaire Le Carrefour (appel d'offres 2017-50-101), à Construction citadelle inc., aux prix de 1 876 925 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2017-13-84**Vente d'une partie du lot 3 019 903 du cadastre du Québec (rue Saint-Narcisse, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot**
[Document d'aide à la décision DEV-2017-143](#)

Il est résolu de vendre au propriétaire du lot 3 019 903 du cadastre du Québec, une partie du lot 3 019 894 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 186,1 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-143, au prix de 12 300\$, plus taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété, mais sans garantie de qualité et aux autres conditions mentionnées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit de la vente de ce terrain à la réserve pour fins de développement du territoire et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à la vente de cette partie de lot.

CE-2017-13-85**Avenant au bail à intervenir avec Pattison Outdoor Advertising LP, A Division of Jim Pattison Industries LTD sur les panneaux publicitaires**
[Document d'aide à la décision DEV-2017-125](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant au bail à intervenir avec Pattison Outdoor Advertising LP, A Division of Jim Pattison Industries LTD, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-125, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-13-86**Attribution du contrat pour les travaux d'installation de débitmètres et décret de travaux**
[Document d'aide à la décision APP-2017-202](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'installation de débitmètres (appel d'offres 20174-50-99), à Excavation Marcel Vézina inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 183 099,29 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2017-13-87**Attribution de contrats pour la fourniture de services professionnels en génie pour des travaux de réfection complète et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville répartis en trois lots**

[Document d'aide à la décision APP-2017-209](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture de services professionnels en génie pour des travaux de réfection complète et de remplacement de conduites de diverses rues sur le territoire de la ville répartis en trois lots (appel d'offres 2017-55-104), de la façon suivante :

- ✓ pour le lot 1, à Pluritec ltée., aux prix mentionnés à sa soumission, au prix de 113 956,76 \$, avant TPS et TVQ;
- ✓ pour le lot 3, à Les consultants S.M. inc., aux prix mentionnés à sa soumission, au prix de 102 316,95 \$, avant TPS et TVQ;

et ce, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-13-88**Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection d'un collecteur d'égout hors rue et réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision APP-2017-210](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection d'un collecteur d'égout hors rue et réfection complète des rues Saint-Antoine et Saint-Onésime (secteur Lévis, appel d'offres 2017-55-105), à Les consultants S.M. inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 159 651,32 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2017-13-90**Rejet des soumissions pour les travaux de construction d'un pavillon d'accueil, de sentiers, d'une passerelle et de signalisation dans le parc régional de la Pointe-De la Martinière**

[Document d'aide à la décision APP-2017-227](#)

Il est résolu d'annuler l'appel d'offres relatif aux travaux de construction d'un pavillon d'accueil, de sentiers, d'une passerelle et de signalisation dans le parc régional de la Pointe-De la Martinière (appel d'offres 2017-50-100) et de rejeter les soumissions reçues, pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision APP-2017-227.

CE-2017-13-91**Aide financière à La maison des aînés de Lévis inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-207-R-1](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à La maison des aînés de

Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-92

Aide financière à Les chevaliers de Colomb du conseil St-Rédempteur, no 12222

[Document d'aide à la décision GRE-2017-227](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 700 \$ à Les chevaliers de Colomb du conseil St-Rédempteur, no 12222, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-93

Aide financière à Le cercle de fermières Saint-Étienne-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision GRE-2017-228](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 125 \$ à Le cercle de fermières Saint-Étienne-de-Lauzon, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-94

Aide financière à La maison des aînés de Lévis inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2017-229](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à La maison des aînés de Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-13-95

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 20.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
